# Séance publique du Conseil communal du 18 février 2019

## Points présentés par M. le Bourgmestre

#### Bonne gouvernance, Ethique et transparence

- 1. Déclaration de Politique communale 2018-2014 effectuée par Monsieur Frédéric Daerden, Bourgmestre, au nom du Collège communal, en application de l'article L1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
  - Accord par 19 voix « pour » (PSH) 9 voix « contre » (PTB) et 4 abstentions (MR/PP/Ecolo).

## Points présentés par Mme l'Echevine Isabelle Thomsin

#### Mobilité et sécurité routière

- 2. PUM Plan Urbain de Mobilité Approbation
  - Accord par 22 voix « pour » (PSH/MR/PP) 9 voix « contre » (PTB) et 1 abstention (Ecolo).